



© SA Finisterra - Plouarzel

AN DELIENN

L A F E U I L L E

66

VIE COOPÉRATIVE

OUVERTURE DU MAGASIN
DE PLOUDALMÉZEAU

LE RÉSEAU BIOCOOP
FÊTE SES 40 ANS

MOBILISATION CONTRE
LA LOI DUPLOMB 2

LOI ÉGALIM, OÙ EN EST-ON
EN CE DÉBUT 2026 ?

Édito

Le Bon, le Vrac et l'Évident !

Il s'agit ici du nouveau western qui raconte que Laurent Duplomb nous berne, car "La ruée vers l'or est son seul dessein". Vous avez la ref' ? La mélodie retrouvée le nez en l'air ?

Alors chantons, chantons car le printemps arrive ... "Le nouveau western".

Chantons car nous avons besoin de lumière, d'ondes positives, surtout pas de lourdeur !

Le refrain Duplomb nous pèse. Il plombe un peu notre ardeur, ignorant l'urgence et nos mobilisations solidaires. Face à notre envie de légèreté, Duplomb revient. Sans fin ?

Non ... Car un peuple d'irréductibles gaulois résistent encore et toujours à l'envahisseur. Et ce peuple de citoyens résiste depuis 40 ans ! Et surtout dans notre département d'irréductibles bretons !

Duplomb s'y frotte, s'y cogne, s'y pique. Le Bon, le Vrac et l'Évidence résistent.

Et ce grâce à une potion magique : l'Agriculture Biologique.

Notre combat commun pour sauvegarder la planète est des plus légitimes avec tout le bon sens de l'Histoire qui va avec, car rien ne peut contredire la science. La disparition de la biodiversité est due à l'activité polluante de l'humain. Toute autre interprétation hasardeuse n'aura que Duplomb dans l'aile !

Bien entendu, encore une fois, rien de la vraie problématique ni de la difficulté d'être un authentique producteur paysan - et d'autant plus un producteur Bio ! - ne sera relayé dans le discours de cette chape Duplomb.

Rien au sujet des attaques de certains sénateurs à propos des subventions attribuées à nos plus forts lanceurs d'alerte telles des associations de défense de l'environnement, comme Eau et Rivières de Bretagne, ne fera les gros titres. Et pourtant ! Que d'attaques depuis une décennie !

Du lourd, du plomb on vous dit !

Mais tenons ferme. Engagés. Défenseurs les plus fervents de la Terre de nos enfants.

Nous sommes la ferme légèreté face à la futilité des lourds.

Avec toujours cette conviction saine de défendre le vrai goût, la réduction des emballages, et l'évidence de devoir lutter chaque jour contre l'agriculture intensive destructrice de nos ressources fondamentales.

La coopérative est née d'un élan citoyen il y a 40 ans, forte de cet élan coopératif et militant fondé sur le socle de notre amour commun du Bon, du Vrac et de l'Évidence !

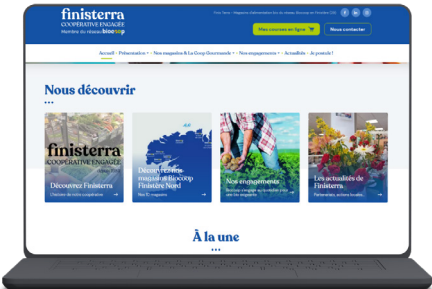
Désormais 27 000 sociétaires, épris de légèreté. Et ça c'est du lourd !

Xavier Reunbot, membre du Directoire

VIE COOPÉRATIVE

REFONTE DU SITE INTERNET DE FINISTERRA

En 2025, nous avons décidé de réaliser une refonte du site internet. Nous avons fait le constat que le site n'était pas fonctionnel, les informations n'étaient malheureusement pas assez facilement accessibles et la page d'accueil ne permettait pas de pouvoir ajouter du contenu dynamique avec toutes nos actualités.



www.finisterra.fr

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que depuis mi-janvier, un nouveau site internet pour la coopérative Finisterra a vu le jour, aux couleurs de Biocoop pour bien identifier notre appartenance à ce réseau national, tout en gardant la

spécificité de la coopérative. Nous souhaitons pour ce nouvel outil, un site plus ergonomique, plus accessible et plus intuitif. Nous avons demandé à notre prestataire Webgazelle à Rennes de travailler sur une nouvelle identité. Ils sont engagés dans la conception de site internet écoresponsable et accessible à tous, ce qui fait écho à nos valeurs chez Finisterra.

Nous espérons que vous pourrez y retrouver facilement tous nos engagements et valeurs et que vous pourrez y découvrir régulièrement toutes nos actualités, aussi bien du réseau Biocoop que de la coopérative Finisterra et de ses magasins.

Allez donc y faire un petit tour, découvrir les actualités, nos engagements, les photos des magasins et beaucoup d'autres informations !

L'ENVELOPPE ALTERNATIVE DE FINISTERRA, KEZAKO ?

Dans les années 2000, la coopérative Finisterra a vu le jour grâce à la fusion de quatre entités distinctes (Morlaix, Brest, Lesneven, Saint-Renan). À cette occasion, le nouveau Conseil de surveillance s'est fixé une mission supplémentaire, en plus de son objectif principal de développer l'agriculture biologique et d'ouvrir des magasins 100% bio. Il a ainsi décidé de créer une « enveloppe alternative », un fonds destiné à soutenir d'autres associations ou projets.



Ce mécanisme illustre la volonté de la coopérative de s'engager au-delà de son activité économique première « la Bio », en soutenant des actions qui contribuent à un impact social ou environnemental positif sur notre territoire.

Vous trouverez ci-dessous une partie de la liste de associations que nous soutenons depuis de nombreuses années : • Terre de Liens Bretagne • Vert Le Jardin • Bio consommateurs • Eau et Rivières de Bretagne • Kaol Kozh • Légumes Project • La Maison de la Bio du Finistère • Le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère

L'enveloppe alternative a pour but d'aider des projets, des initiatives extérieures, souvent en lien avec l'écologie, le maintien de la biodiversité, la solidarité ou l'agriculture biologique. Concrètement, une journée de marge de la coopérative est allouée à ce fonds. Les projets déposés auprès de Finisterra sont étudiés par la Commission enveloppe alternative, qui redistribue alors les sommes sous forme de dons, de subventions ou d'accompagnements à des projets porteurs de sens.

Vous êtes une structure agissant dans le domaine de la préservation de la nature, le développement de l'agriculture biologique ou l'accessibilité à une alimentation de qualité ? Vous pouvez envoyer votre projet par mail à la Commission à enveloppealternative@finisterra.fr

OUVERTURE DE NOTRE 11^e POINT DE VENTE À PLOUDALMÉZEAU

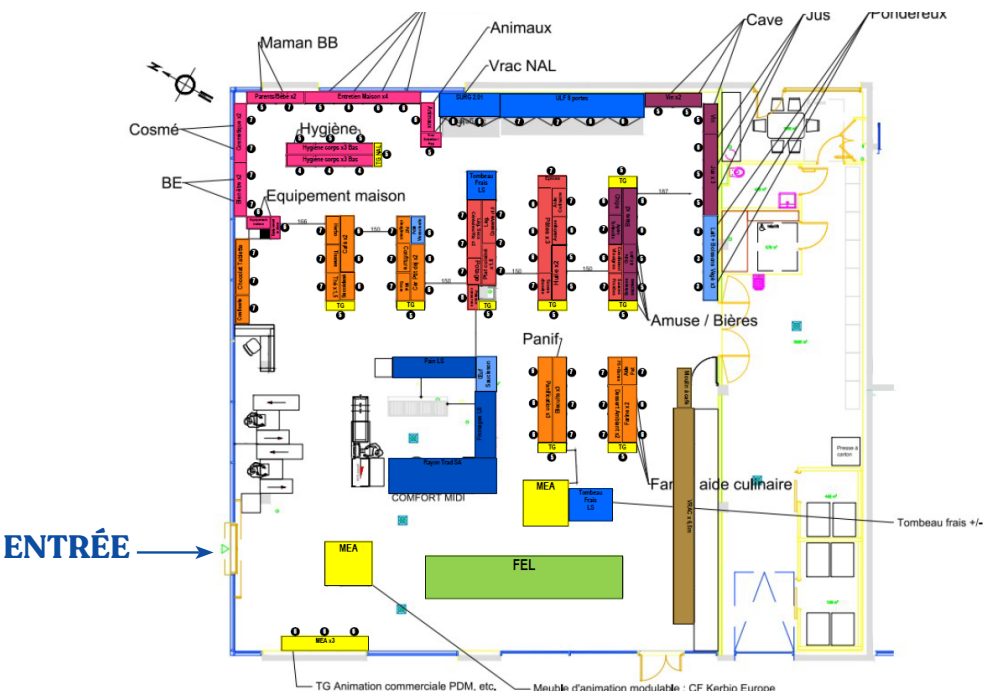
Le 23 avril prochain, le dernier magasin de la coopérative, **Finisterra Aberig** ouvrira ses portes. Proposer des produits biologiques exigeants, locaux toujours au plus près des consommateurs, voilà les valeurs qui ont fait vivre ce nouveau projet.

Trois grands abers sont bien connus dans la région, Benoit, Ildut, Vrac'h, mais il en existe un autre sur la commune de Ploudalmézeau, à Portsall plus précisément. Celui-ci, bien plus court que les trois autres, a inspiré le nom du futur magasin ; « Aberig », petit aber en breton.

Dans ce magasin, de 290m², les clients et sociétaires y trouveront toutes les gammes disponibles : des produits en vrac, un service de fromage à la coupe, du pain, des fruits et légumes, toute l'épicerie, du non alimentaire. Les cinq personnes, qui composeront cette

nouvelle équipe, auront à cœur de vous accompagner et de vous conseiller au détour d'un rayon.

© Plan et simulation de la façade du magasin



Informations pratiques :

Biocoop Finisterra Aberig,
11 rue monseigneur Raoul,
29830 Ploudalmézeau

Horaire :

Lundi : 14h30-19h
Mardi au jeudi : 9h – 13h et 14h30-19h
Vendredi et samedi : 9h-19h
Pendant les mois d'été (juillet et août),
le magasin sera ouvert le lundi matin.



LE RÉSEAU BIOCOOP FÊTE SES 40 ANS



Cette année 2026 est marquée par un évènement important : les 40 ans du réseau Biocoop. Après avoir fêté les 40 ans de Kerbio à Brest en 2024 et les 40 ans de Coccinelle en 2025, nous célébrerons cette année les 40 ans de bio, d'engagements, de combats, d'avancées mais aussi de rencontres, de victoires et de gourmandise sur tout le territoire national avec le réseau Biocoop !

Pour l'occasion, les magasins Biocoop (dont bien sûr les points de vente de la coopérative Finisterra) se pareront de l'habit des 40 ans aux couleurs de l'anniversaire. Un grand quizz à échelle nationale sera organisé en avril en ligne et évidemment avec des questions sur la bio selon Biocoop. Révisez donc vos classiques à l'aide de notre guide 100 % bio présent dans chaque magasin de



la coopérative Finisterra ou sur notre site internet (www.finisterra.fr). Des produits collectors à l'effigie des 40 ans de Biocoop seront proposés en magasin avec des mises en avant et des animations dégustations, un livre anniversaire sur les 40 ans de Biocoop, 40 ans du côté du vivant, sera publié pour démontrer qu'un modèle économique plus juste et respectueux des hommes et de la terre est possible et réaliste économiquement. La preuve cela fait 40 ans que cela dure pour le réseau Biocoop.

De notre côté, la coopérative Finisterra vous concocte de belles surprises avec nos partenaires. Restez connectés à nos réseaux sociaux ou notre nouveau site internet (cf article précédent) pour les découvrir !

Historique du réseau Biocoop et rôle de Finisterra dans le réseau

Revenons ici sur l'histoire de Biocoop et précisons la manière dont la coopérative Finisterra s'imbrique dans le réseau.

À partir des années 80, des groupements d'achats de produits biologiques à Brest (création en 1984), Morlaix (création en 1985), Lesneven (création en 1988) puis Saint-Renan (création en 1996) s'organisent. À l'origine le dispositif était ouvert seulement aux adhérents, puis les groupements se transforment en magasins d'alimentation biologique désormais ouverts à tous. Dès leur création, les associations ont rejoint le réseau national Biocoop déjà formé depuis 1986, par des entreprises signataires d'une charte

fondatrice de l'association loi 1901. En 1986, l'association comptait 40 magasins dans son réseau, 10 ans plus tard, 200 magasins avaient rejoint le réseau. En 2024, 740 magasins font partie du réseau sur tout le territoire national, ce qui fait de Biocoop le 1^{er} distributeur spécialisé en bio de France.

Aujourd'hui, Finisterra et Biocoop avancent conjointement dans un projet coopératif pour développer l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération et permettre l'accessibilité de produits de qualité à tous.

NOUVELLE MOBILISATION CONTRE LA NOUVELLE LOI DUPLOMB ?

Le retour du sénateur DUPLOMB profitant du projet de loi « d'urgence agricole »

Le nouveau projet de loi porté par le sénateur Laurent Duplomb, visant à réautoriser l'usage de l'acétamipride et du flupyradifurone en France, représente une nouvelle fois une régression majeure pour la protection de l'environnement, de la santé publique et de la biodiversité.

Un danger avéré pour les pollinisateurs et la biodiversité.

Les néonicotinoïdes, dont font partie ces deux substances, sont reconnus comme particulièrement toxiques pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs, essentiels à la reproduction de nombreuses cultures. Leur réintroduction, menace directement la survie de ces espèces déjà en déclin, avec des conséquences en cascade sur les écosystèmes et la production agricole elle-même.

Des risques sanitaires, des risques pour l'environnement la biodiversité

Les néonicotinoïdes sont suspectés d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine, notamment en perturbant le système nerveux et en favorisant certaines maladies chroniques. Leur interdiction en France reposait sur le principe de précaution, principe que ce projet de loi bafoue en rouvrant la porte à des produits dont les dangers ne sont pas pleinement maîtrisés.

Une contradiction avec les engagements européens et internationaux.

La France s'est engagée, au niveau européen et international, à réduire l'usage des pesticides et à protéger la

biodiversité. Ce projet de loi envoie un nouveau signal désastreux, pour la France dans sa soi-disant lutte contre l'effondrement du vivant et le dérèglement climatique.



Une réponse inadaptée aux attentes des citoyens.

Plus de 2,1 millions de citoyens ont signé une pétition pour

réclamer l'abrogation de la première loi Duplomb. Ignorer une telle mobilisation, c'est mépriser la démocratie participative et les attentes croissantes de la société en matière de transition écologique et de protection de la santé. Plutôt que de réintroduire des produits interdits, il est urgent d'accompagner les agriculteurs vers des alternatives durables : Agriculture Bio, agroécologie, rotation

des cultures, lutte biologique... Ces méthodes, déjà éprouvées, permettent de concilier productivité et respect de l'environnement, sans dépendre de substances chimiques dangereuses.

La réintroduction des deux produits n'est pas une solution pour l'agriculture française. Elle représente, au contraire, un recul dangereux pour l'environnement, la santé.

© Pixabay

Une nouvelle pétition est actuellement accessible sur le site <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-5103> !

LOI EGALIM, OÙ EN EST-ON EN CE DÉBUT 2026 ?

Dans le prolongement des États généraux de l'Alimentation de 2017, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire (dite loi « EGalim ») a été adoptée le 30 octobre 2018.

Les débats sur le sujet font apparaître trois groupes d'acteurs : les agriculteurs (producteurs) ; les transformateurs (entreprises du secteur agro-industriel) ; les distributeurs (supermarchés, enseignes spécialisées, etc).



La loi visait trois objectifs majeurs :

- Faire cesser la guerre des prix, qui est source de destruction de valeur et d'appauvrissement des producteurs.
- Rééquilibrer les relations entre l'amont

et l'aval des filières afin de permettre une meilleure répartition de la valeur ajoutée.

- Développer une alimentation plus « saine » et « durable », « accessible à tous ». Il s'agit notamment de renforcer les filières durables en visant à ce que la restauration collective propose 50% d'ingrédients issus de production dites « de qualité » (label Rouge, label Bleu Blanc Cœur, etc), et 20% labellisés en agriculture bio.

Rapidement, les limites de la loi sont apparues, particulièrement dans sa capacité à réellement protéger les producteurs, ou encore à foncièrement infléchir le marché vers plus de qualité. Plusieurs textes se sont succédé pour tenter de pallier ces manques.

EGalim 2 (2021, loi dite « Climat et résilience ») se donne pour but de plus encore sécuriser les producteurs, en renforçant leur place centrale dans les contrats qu'ils signent avec les transformateurs et/ou distributeurs.

EGalim 3 (2023) insiste sur la transparence, les exigences et les contrôles. La restauration collective y est envisagée comme un levier pour accélérer la transition agro-écologique.

Au fil des années cependant, les constats

sont convergents. Les objectifs initiaux sont partagés dans les discours, mais les actes ne suivent pas. Les logiques du marché perdurent, et les virages promis ne sont pas amorcés. Par exemple, la restauration collective peine à tendre vers les objectifs que lui assignent les textes.



-EGalim 4 est un texte dont les contours restent à définir. Son ambition pourrait être de proposer un volet social, jusqu'alors peu considéré. Il s'agirait par exemple, au-delà des producteurs dont le sort n'a pas été amélioré, de se pencher aussi sur les consommateurs. Le législateur pense particulièrement à ceux dont les revenus sont faibles et qui tendent à privilégier les aliments ultra-transformés. Ce projet de texte, un temps évoqué en 2025, n'a pas résisté à l'instabilité politique.

© SA Finisterra

www.finisterra.fr
f i n @biocoopfinisterra29



www.biocoop.fr



Pour recevoir la lettre d'info par mail, scannez ce QR code !



Sur présentation de la carte étudiante

Nos magasins

BREST
Kerbio Centre Ville
3, rue de Kerfautras
02 98 46 45 81

Kerbio Europe
Place Daumier
02 29 00 33 33

Kerbio Rive Droite
114, bd de Plymouth
02 98 45 45 28

Kerbio Siam
7, rue Amiral Linois
02 29 62 14 41

PLOUZANÉ
Finisterra des 3 pointes
22, rue de Kerallan
02 57 55 00 33

SAINT-RENAN
Bio Abers
Zone de Mespaol
02 98 32 61 02

PLOUARZEL
Finisterra l'Annexe
Place de la Mairie
02 98 02 17 23

PLLOUDALMÉZEAU
Finisterra Aberig
11, rue Monseigneur Raoul
OUVERTURE LE 23 AVRIL

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Coccinelle
3, rue Marcellin Berthelot
ZA de Keriven
02 98 63 42 04

SAINT-POL-DE-LÉON
Kastell Bio
45, avenue des Carmes
02 98 19 59 79

LESNEVEN
Prim'Vert
8, Croas ar Rod
02 98 83 07 06

Les magasins de la coopérative acceptent les monnaies locales en papier et en numérique



COMITÉ DE RÉDACTION

Yann Clugery, Régine Eildé, Gérard Habasque,
Carole Le Garrec, Jean-Yves Le Grand, Pauline Morvan, Camille Pau,
Sylvain Penven, Jean-Christophe Ramel, Xavier Reunbot

Responsable de la publication :

Yann Clugery
Président du directoire

Tirage à 1 800 exemplaires.
Gratuit et aime circuler.

Retrouvez toutes les publications sur : www.finisterra.fr

Imprimé par Calligraphy Print

Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes (bio !) par jour : mangerbouger.fr
Labus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération